

## Demande de subvention

Ma classe au musée - Visites pédagogiques Année scolaire 2025 - 2026

#### Conditions d'éligibilité préalables :

- Le dossier doit être complet pour être instruit.
- Le dossier est à transmettre au minium 4 semaines avant la date de sortie, et durant la période de dépôt (entre la 3e semaine d'août et le 31 mars), par courrier électronique à cdp@savoie.fr

Contacts: Secrétariat au 04 79 70 63 60 ou cdp@savoie.fr

I 'OTO'	lissement sco	IOIRC
ı cıaı	11122CHCH 200	auc

L'établissemer	it scolaire				
Nom de l'établissement scolaire					
Adresse postale					
Directeur.ice		Téléphone			
		Adresse n	nail		
La visite					
Site.s visité.s					
Date.s de visite.s					
Nombre de classe(s)	Classe(s) concerné(es)		Nombre d'élèves		
Nom et prénom de l'enseignant référent					
Téléphone		Adresse mail			
Montant prévisionnel de la visite		Montant prévisionnel du transport			
Le(s) bénéficiaire(s) de la subvention : désignation					
Subvention transport					
Subvention site visité					
N° de SIRET si association ou coopérative					
Autres demandes de subventions formulées					
Pass-culture	Plan montagne		Autre		
Précisions, si autre					

### Les pièces obligatoires à joindre au dossier de demande de subvention

#### Seul un dossier complet pourra être instruit

RIB du(des) bénéficiaire(s) de la subvention
Devis du transporteur
Devis du site visité(*)
Pour les visites chez Aqualis la proposition d'activités pédagogiques
Fiche "ma classe au musée" déposée sur la plateforme ADAGE (PDF) et <u>validée par votre IEN (</u> écoles primaires) ou <u>votre chef</u> <u>d'établissement</u> (collèges)

<sup>(\*) &</sup>lt;u>Galerie Eurêka</u>: le devis vous est transmis 8 – 10 jours avant votre sortie, mais vous recevez un mail de confirmation de réservation. Un accord entre la Galerie Eurêka et nos services vous permet de nous adresser ce mail de confirmation en lieu et place du devis, dans l'attente de sa réception.

# Les pièces obligatoires à transmettre à l'issue de la visite, valant justificatifs, pour le versement de la subvention

Seul un dossier complet pourra bénéficier du versement de la subvention

Facture(s) du transporteur

Facture(s) du site visité ou "avis de somme à payer des Finances publiques" (pour le site visité géré par sa Commune)

#### **IMPORTANT:**

Les devis & les factures doivent être établis au nom du bénéficiaire de la subvention.